

COVID-19, gouvernements et industrie du tabac : ce qu'il faut faire et ce qu'il ne faut pas faire

Le monde traverse actuellement une crise de santé publique internationale sans précédent. La pandémie de COVID-19 se propage à une vitesse fulgurante, prenant plusieurs centaines de milliers de vies et faisant des ravages économiques aux quatre coins de la planète. Alors qu'il reste encore beaucoup à découvrir sur cette nouvelle maladie respiratoire, et sur le virus qui en est à l'origine, des preuves montrent que <u>l'industrie du tabac tire partide la pandémie</u> pour <u>mettre en avant ses produits, assurer sa promotion</u> et <u>prétendre être socialement responsable</u>. Ces activités interviennent alors même que l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) met en garde les fumeuses et les fumeurs en leur expliquant qu'ils pourraient être plus vulnérables aux symptômes sévères de la COVID-19 et que certaines publications récentes pointent les <u>liens</u> entre le tabagisme et cette maladie. Cela doit cesser.

Les 182 Parties à la Convention-cadre de l'Organisation mondiale de la Santé pour la lutte antitabac (la Convention-cadre de l'OMS) se sont engagées, en vertu de son article 5.3, à protéger les politiques de santé publique contre l'ingérence de l'industrie du tabac. L'histoire montre qu'aucun geste de l'industrie du tabac n'est gratuit. La vigilance est de mise. Les gouvernements doivent adopter des mesures décisives afin de garantir que l'industrie du tabac ne puisse pas saper leurs efforts actuels et futurs visant à protéger la santé publique. Dans le même temps, l'industrie a elle aussi un choix à faire. Elle peut continuer à mener ses activités sur sa ligne habituelle, contribuant à semer la maladie et la mort, ou opérer sans plus attendre les changements nécessaires pour cesser d'interférer dans la santé publique.

L'initiative STOP formule ci-après plusieurs recommandations destinées aux gouvernements et à l'industrie du tabac:

Recommandations à l'intention des gouvernements

Ce qu'il faut faire:

Rester vigilants

malgré de fausses excuses, l'industrie du tabac <u>n'a pas</u> <u>changé ses pratiques</u> et ne fait pas preuve d'un véritable engagement en faveur d'un monde sans tabac. Elle tentera de se présenter sous une image trompeuse comme faisant partie de la solution aux problèmes de santé publique. Il est impératif que les gouvernements surveillent les activités de l'industrie et qu'ils l'empêchent d'obtenir un siège à la table des négociations lorsque des décisions politiques capitales doivent être prises.

Sensibiliser le public

utiliser ce moment propice à l'enseignement (à travers les annonces du service public, les interviews dans les médias et les conférences de presse) pour avertir le public sur le fait que le tabagisme pourrait accroître le risque de développer une forme sévère, voire mortelle, de COVID-19. Les gouvernements devraient également mettre en garde tous leurs services contre les <u>tentatives de l'industrie du tabac destinées à améliorer son image publique et mener des activités de lobbying</u> en faveur de ses produits pendant la pandémie.

Soutenir l'arrêt du tabac

l'arrêt du tabac permet <u>d'améliorer rapidement la fonction pulmonaire</u> et pourrait potentiellement réduire la charge de la COVID-19. Les gouvernements devraient considérer comme une priorité la promotion des services d'aide au sevrage tabagique déjà en place (lignes téléphoniques d'aide au sevrage tabagique, par exemple) et faciliter l'accès aux outils éprouvés en la matière.

Élever la lutte antitabac fondée sur des données factuelles au rang des priorités

ce n'est pas le moment de retarder les efforts de lutte antitabac. En effet, il est aujourd'hui plus que jamais essentiel que les responsables politiques mettent en œuvre les mesures de lutte antitabac fortes recommandées dans la Convention-cadre de l'OMS, et notamment l'augmentation de la fiscalité afin de soutenir les systèmes de soins de santé.

Ce qu'il ne faut pas faire:

Assouplir ou lever les restrictions

les lois et réglementations antitabac, notamment les restrictions applicables à la vente et à la publicité, doivent rester en vigueur et ne devraient pas être assouplies, abrogées ou appliquées moins rigoureusement.

Interagir avec l'industrie du tabac lorsque cela n'est pas nécessaire

en application de l'article 5.3 de la Convention-cadre de l'OMS, les gouvernements ne devraient avoir d'interaction avec l'industrie du tabac que lorsque cela est strictement nécessaire à des fins de réglementation; lorsqu'ils en ont, ils devraient veiller à ce que toutes les interactions aient lieu dans la transparence et en public.

Promouvoir ou donner son appui aux fabricants de tabac

dans leurs conférences de presse, leurs interventions dans les médias et toute autre déclaration publique, les gouvernements ne devraient ni saluer ni promouvoir les activités des fabricants de tabac. L'initiative STOP formule ci-après plusieurs recommandations destinées aux gouvernements et à l'industrie du tabac:

Recommandations à l'intention des gouvernements

Ce qu'il faut faire:

Tenir l'industrie du tabac pour responsable

les gouvernements peuvent contribuer à dissiper <u>les fausses informations de l'industrie du tabac</u> concernant la COVID-19 et tenir les fabricants de tabac <u>financièrement responsables</u> des dommages et décès dont sont victimes les fumeuses et les fumeurs, y compris celles et ceux qui sont atteints de la COVID-19.

Recommandations à l'intention de l'industrie du tabac

Ce qu'il faut faire:

Arrêter la publicité et la vente

les consommatrices et consommateurs de tabac (et <u>les</u> <u>employé·e·s qui fabriquent les produits du tabac dans des environnements de travail dangereux</u>) pouvant présenter un risque accru de forme sévère de COVID-19, l'industrie doit immédiatement mettre à l'arrêt la production, le marketing et la vente de ses produits.

Suivre les consignes des gouvernements

les fabricants doivent prendre les mesures nécessaires pour protéger leurs employé·e·s en appliquant toutes les consignes et recommandations officielles destinées à protéger la santé publique (et non pas en les contredisant ou en les sapant).

Respecter les politiques de lutte antitabac existantes

toute politique de lutte antitabac fondée sur des données factuelles vise à améliorer la santé publique. Les fabricants de tabac devraient se plier aux lois antitabac en vigueur et ne pas demander aux gouvernements d'assouplir les réglementations ou de retarder l'adoption de nouvelles politiques.

Ce qu'il ne faut pas faire:

Médiatiser les dons

les dons et la distribution de fournitures, notamment celles d'équipements de protection individuelle qui permettent de sauver des vies, ne devraient pas constituer une opération marketing. Les dons doivent être anonymes et l'industrie du tabac doit éviter toute promotion qui en serait faite, directement ou indirectement.

Inciter à la consommation

les fabricants ne devraient pas proposer la livraison gratuite à domicile aux personnes concernées par les mesures de quarantaine ou de confinement.

Encourager le stockage

les fabricants ne devraient pas inciter les consommatrices et les consommateurs à constituer des stocks de produits avant l'entrée en vigueur des mesures de confinement et ils ne devraient pas non plus utiliser les promotions pour encourager les achats en gros volumes.

Promouvoir des produits alternatifs

les fabricants ne devraient pas se servir de la pandémie pour pousser les fumeuses et les fumeurs à passer à des produits « alternatifs » en rendant ces produits plus abordables ou en suggérant qu'ils seraient moins dangereux.

Engager des actions en justice ou menacer de le faire

les recours en justice visant à affaiblir les restrictions sur les produits du tabac mobilisent des ressources alors que les gouvernements sont déjà sous pression.

Présenter ses produits comme des produits essentiels

les fabricants ne devraient pas suggérer que les cigarettes, les produits du tabac chauffés ou les cigarettes électroniques sont des produits de première nécessité, ni arguer qu'ils devraient entrer dans la même catégorie de produits que les aliments, l'eau, les médicaments et les produits de soins de santé lorsque des restrictions de distribution sont appliquées.

Recommandations à l'intention de **l'industrie du tabac**

Ce qu'il ne faut pas faire:

Diffuser des informations confuses, trompeuses ou fausses

les fabricants ne devraient pas mettre en avant des données factuelles biaisées ou limitées ni discréditer les études scientifiques établissant le lien entre maladie pulmonaire, produits du tabac et COVID-19. Les fabricants ne devraient pas produire de communications assertives (articles, communiqués de presse, publicités, etc.) suggérant qu'un produit contenant de la nicotine serait moins susceptible d'exacerber la maladie.